

Orientation M1 Assas

Par **titoom**, le **23/12/2011** à **19:49**

Bonjour à tous, j'aurai une petite question orientation.

Je précise que je souhaite passer le concours d'officier de police (ou flic si vous préférez [smile4])

Mon but est d'intégrer l'IPAG de Paris II préparant à mon concours.

L'une des conditions pour intégrer cette IPAG dont les cours se font le soir et le samedi est la disponibilité.

Etant à la faculté de Versailles je dois donc intégrer Paris II et faire le choix de l'un de ses masters 1.

Parmi les M1 qui m'intéresserait :

- Master 1 Droit mention Carrières judiciaires et sciences criminelles
- Master 1 Droit mention Relations internationales (finalité générale)

J'aurai aimé avoir des infos si vous en aviez sur ces deux M1 surtout au niveau de leur accessibilité.

J'ai lu sur la fiche du master RI qu'il y avait un entretien + examination du dossier.

Cependant je n'ai aucune info concernant le M1 Carrières judiciaires.

Merci à tous :)

Je sens que ma 4ème année de droit va être sympa avec les cours du soir et du samedi [smile4]

Par **Camille**, le **24/12/2011** à **07:39**

Bonjour,

je ne vais pas beaucoup pouvoir vous aider, encore que je ne voie pas trop bien les RI en relation avec votre projet, mais...

[citation]Je sens que ma 4ème année de droit va être sympa avec les cours du soir et du samedi

[/citation]

...je suppose que vous savez déjà que, si vous vous orientez vers une carrière d'officier de police, va falloir vous habituer aux soirées "studieuses", voire aux nuits blanches et aux heures supplémentaires les samedis, dimanches et jours fériés...

[smile4]

"Flic" ?

Je connais

Français Langue d'Intégration Contrôlée

Fonds Local d'Investissements Commerciaux

France Linéaires Industrie et Cie

Forces Libératrices Intergalactiques du Cosmos

Flexible Line Interpolation Concept

Forward Looking Infrared Cameras

et

le village de Flic-en-Flac (et non pas de Flic-en-Flag) sur l'Île Maurice...

[smile3]

Par **titoom**, le **24/12/2011** à **11:25**

Le concours est assez orienté culture G :

- Dissertation de culture G à l'épreuve d'admissibilité
- Grand Oral (avec nombreuses questions de culture G pour l'épreuve d'admission)

Donc un Master RI serait une bonne alternative si je n'étais pas pris au sein du M1 sciences criminelles. Puis je dois bien avouer qu'il me fait envie [smile3]

Cependant, j'avoue qu'on ne traite que très peu le Droit pénal au sein de ce master1 donc ça refroidit un peu ...

En fin de compte, je crois que j'ai plus choisi en fonction de mes envies qu'en fonction du concours [smile4]

Donc si quelqu'un a quelques infos sur le Master 1 Droit mention Carrières judiciaires et sciences criminelles ça serait cool (surtout au niveau de son accessibilité).

Par **Camille**, le **24/12/2011** à **15:49**

Re,

[citation]Puis je dois bien avouer qu'il me fait envie

...

En fin de compte, je crois que j'ai plus choisi en fonction de mes envies qu'en fonction du concours

[/citation]

Disons que, vu que vous êtes en L1, vous avez encore le temps de voir venir et d'évoluer. Donc, laissez l'option ouverte pour le moment.

Mais se méfier des formations trop spécialisées ou, au contraire, trop vagues. Parce que, moi, "relations internationales", je ne sais pas trop ce que ça veut dire, du moins, sur quoi ça débouche exactement. A part, en matière criminelle, "spécialiste Interpol ou Tracfin"...
[smile3]